

Rapport annuel d'activités 2015 de la CLE du SAGE Mayenne



Au sommaire:

- 1. Le SAGE du bassin de la Mayenne
- 2. La commission locale de l'eau et son bureau
- 2.1- Réunions de la CLE
- 2.2- Réunions du bureau de la CLE
- 2.3- Dossiers transmis à la CLE
- 3. Le suivi des dossiers et des projets en cours
- 4. La publication du nouveau SAGE
- 5. La mise en oeuvre du SAGE
- 5.1- Actions « phares » pilotées par la CLE
- 5.2- Contrats appuyant la mise en oeuvre du SAGE
- 5.3- Etat des masses d'eau
- 6. La communication de la CLE
- 7. Le budget et le financement
- 8. Le calendrier prévisionnel 2016
- Annexe 1 Liste des dossiers transmis pour avis à la CLE
- Annexe 2 Dispositions et règles du SAGE approuvé de 2014

Annexe 3 - Indicateurs communs aux SAGE du bassin Loire-Bretagne

Auteurs du document : Commission Locale de l'Eau du SAGE Mayenne

Diffuseur des métadonnées : Commission Locale de l'Eau du SAGE Mayenne, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés: Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Rapports (bilan, évaluation, activité, ...), Animation, sensibilisation et concertation, gestion locale de l'eau

Date: 2016-01-01 Format: text/xml

Identifiant Documentaire: gesteau-114009

Langue: Français

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/rapport-vf-2015-web.pdf Commune: AHUILLÉ (53001), ALEXAIN (53002), AMBRIÈRES-LES-VALLÉES (53003), AMPOIGNÉ (53004), ANDOUILLÉ (53005), ARGENTON-NOTRE-DAME (53006), ARGENTRÉ (53007), ARON (53008), ARQUENAY (53009), ASSÉ-LE-BÉRENGER (53010), ASTILLÉ (53011), AZÉ (53014), BAIS (53016), BAZOUGERS (53025), BELGEARD (53028), BIERNÉ (53029), BONCHAMP-LÈS-LAVAL (53034), BOURGON (53040), BRECÉ (53042), BRÉE (53043), CARELLES (53047), CHAILLAND (53048), CHÂLONS-DU-MAINE (53049), CHAMPÉON (53051), CHAMPFRÉMONT (53052), CHAMPGENÉTEUX (53053), CHANGÉ (53054), CHANTRIGNÉ (53055), CHARCHIGNÉ (53061), CHÂTEAU-GONTIER (53062), CHÂTELAIN (53063), CHÂTILLON-SUR-COLMONT (53064), CHÂTRES-LA-FORÊT (53065), CHEMAZÉ (53066), CHEVAIGNÉ-DU-MAINE (53069), COLOMBIERS-DU-PLESSIS (53071), COMMER (53072), CONTEST (53074), COUDRAY (53078), COUESMES-VAUCÉ (53079), COUPTRAIN (53080), COURBEVEILLE (53082), CRENNES-SUR-FRAUBÉE (53085), DAON (53089), DÉSERTINES (53091), DEUX-ÉVAILLES (53092), ENTRAMMES (53094), ERNÉE (53096), ÉVRON (53097), FORCÉ (53099), FOUGEROLLES-DU-PLESSIS (53100), FROMENTIÈRES (53101), GENNES-SUR-GLAIZE (53104), GESNES (53105), GORRON (53107), GRAZAY (53109), GREZ-EN-BOUÈRE (53110), HAMBERS (53113), HARDANGES (53114), HERCÉ (53115), HOUSSAY (53117), IZÉ (53120), JAVRON-LES-CHAPELLES (53121), JUBLAINS (53122), JUVIGNÉ (53123), LA BACONNIÈRE (53015), LA BAZOGE-MONTPINÇON (53021), LA BAZOUGE-DES-ALLEUX (53023), LA BIGOTTIÈRE (53031), LA BRÛLATTE (53045), LA CHAPELLE-ANTHENAISE (53056), LA CHAPELLE-AU-RIBOUL (53057), LA CHAPELLE-RAINSOUIN (53059), LA DORÉE (53093), LA GRAVELLE (53108), LA HAIE-TRAVERSAINE (53111), LA PALLU (53173), LA PELLERINE (53177), LAIGNÉ (53124), LARCHAMP (53126), LASSAY-LES-CHÂTEAUX (53127), LAUNAY-VILLIERS (53129), LAVAL (53130), LE BIGNON-DU-MAINE (53030), LE BOURGNEUF-LA-FORÊT (53039), LE GENEST-SAINT-ISLE (53103), LE HAM (53112), LE HORPS (53116), LE HOUSSEAU-BRÉTIGNOLLES (53118), LE PAS (53176), LE RIBAY (53190), LESBOIS (53131), LEVARÉ (53132), L'HUISSERIE (53119), LIGNIÈRES-ORGÈRES (53133), LIVET (53134), LOIGNÉ-SUR-MAYENNE (53136), LOIRON-RUILLÉ (53137), LONGUEFUYE (53138), LOUPFOUGÈRES (53139), LOUVERNÉ (53140), LOUVIGNÉ (53141), MADRÉ (53142), MAISONCELLES-DU-MAINE (53143), MARCILLÉ-LA-VILLE (53144), MARIGNÉ-PEUTON (53145), MARTIGNÉ-SUR-MAYENNE (53146), MAYENNE (53147), MÉNIL (53150), MÉZANGERS (53153), MONTAUDIN (53154), MONTENAY (53155), MONTFLOURS (53156), MONTIGNÉ-LE-BRILLANT (53157), MONTOURTIER (53159), MONTREUIL-POULAY (53160), MONTSÛRS (53161), MOULAY (53162), NEAU (53163), NEUILLY-LE-VENDIN (53164), NUILLÉ-SUR-VICOIN (53168), OISSEAU (53170), OLIVET (53169), ORIGNÉ (53172), PARIGNÉ-SUR-BRAYE (53174), PARNÉ-SUR-ROC (53175), PEUTON (53178), PLACÉ (53179), PORT-BRILLET (53182), PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON (53185), QUELAINES-SAINT-GAULT (53186), RENNES-EN-GRENOUILLES (53189), RUILLÉ-FROID-FONDS (53193), SACÉ (53195), SAINT-AIGNAN-DE-COUPTRAIN (53196), SAINT-AUBIN-FOSSE-LOUVAIN (53199), SAINT-BAUDELLE (53200), SAINT-BERTHEVIN (53201), SAINT-BERTHEVIN-LA-TANNIÈRE (53202), SAINT-CALAIS-DU-DÉSERT (53204), SAINT-CHRISTOPHE-DU-LUAT (53207), SAINT-CYR-EN-PAIL (53208), SAINT-DENIS-DE-GASTINES (53211), SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT (53218), SAINTE-MARIE-DU-BOIS (53235), SAINT-FORT (53215), SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIÈRES (53216), SAINT-GEORGES-BUTTAVENT (53219), SAINT-GEORGES-LE-FLÉCHARD (53220), SAINT-GEORGES-SUR-ERVE (53221), SAINT-GERMAIN-D'ANXURE (53222), SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX (53224), SAINT-GERMAIN-LE-GUILLAUME (53225), SAINT-HILAIRE-DU-MAINE (53226), SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE

(53229), SAINT-JULIEN-DU-TERROUX (53230), SAINT-LOUP-DU-GAST (53234), SAINT-MARS-SUR-COLMONT (53237), SAINT-MICHEL-DE-FEINS (53241), SAINT-OUËN-DES-TOITS (53243), SAINT-OUËN-DES-VALLONS (53244), SAINT-PIERRE-DES-LANDES (53245), SAINT-PIERRE-LA-COUR (53247), SAINT-SULPICE (53254), SOUCÉ (53261), SOULGÉ-SUR-OUETTE (53262), THUBŒUF (53263), TRANS (53266), VAUTORTE (53269), VIEUVY (53270), VILLAINES-LA-JUHEL (53271), VILLEPAIL (53272), VILLIERS-CHARLEMAGNE (53273), ANGERS (49007), AVRILLÉ (49015), CANTENAY-ÉPINARD (49055), CHAMBELLAY (49064), CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ (49067), ERDRE-EN-ANJOU (49367), FENEU (49135), GREZ-NEUVILLE (49155), LA JAILLE-YVON (49161), LE LION-D'ANGERS (49176), CHAMPIGNÉ (49065), LONGUENÉE-EN-ANJOU (49200), MONTREUIL-JUIGNÉ (49214), MONTREUIL-SUR-MAINE (49217), SCEAUX-D'ANJOU (49330), SEGRÉ (49331), THORIGNÉ-D'ANJOU (49344), AVRILLY (61021), BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE (61483), BANVOU (61024), BEAUVAIN (61035), BELLOU-EN-HOULME (61040), CARROUGES (61074), CEAUCÉ (61075), CHAMPSECRET (61091), CHANU (61093), CIRAL (61107), DOMFRONT EN POIRAIE (61145), DOMPIERRE (61146), ÉCHALOU (61149), FLERS (61169), JOUÉ-DU-BOIS (61209), JUVIGNY VAL D'ANDAINE (61211), LA CHAPELLE-AU-MOINE (61094), LA CHAPELLE-BICHE (61095), LA CHAUX (61104), LA COULONCHE (61124), LA FERRIÈRE-AUX-ÉTANGS (61163), LA FERTÉ-MACÉ (61168), LA MOTTE-FOUQUET (61295), LA SELLE-LA-FORGE (61466), LALACELLE (61213), LANDIGOU (61221), LE CHÂTELLIER (61102), LE GRAIS (61195), LE MÉNIL-DE-BRIOUZE (61260), LES MONTS D'ANDAINE (61463), LONLAY-L'ABBAYE (61232), LONLAY-LE-TESSON (61233), MAGNY-LE-DÉSERT (61243), MANTILLY (61248), MÉHOUDIN (61257), MESSEI (61278), PASSAIS VILLAGES (61324), PERROU (61326), RÂNES (61344), RIVES D'ANDAINE (61096), SAINT-ANDRÉ-DE-MESSEI (61362), SAINT-BÔMER-LES-FORGES (61369), SAINT-BRICE (61370), SAINT-CHRISTOPHE-DE-CHAULIEU (61374), SAINT-CLAIR-DE-HALOUZE (61376), SAINT-ELLIER-LES-BOIS (61384), SAINT-FRAIMBAULT (61387), SAINT-GEORGES-D'ANNEBECQ (61390), SAINT-GILLES-DES-MARAIS (61401), SAINT-MARS-D'ÉGRENNE (61421), SAINT-MARTIN-DES-LANDES (61424), SAINT-OUEN-LE-BRISOULT (61439), SAINT-PATRICE-DU-DÉSERT (61442), SAINT-ROCH-SUR-ÉGRENNE (61452), SAIRES-LA-VERRERIE (61459), TESSÉ-FROULAY (61482), TINCHEBRAY-BOCAGE (61486), TORCHAMP (61487), BARENTON (50029), BUAIS-LES-MONTS (50090), CHAULIEU (50514), GER (50200), LE FRESNE-PORET (50193), LE TEILLEUL (50591), SAINT-CLÉMENT-RANCOUDRAY (50456), SAINT-CYR-DU-BAILLEUL (50462), SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY (50474), SOURDEVAL-VENGEONS (50582), BRÉAL-SOUS-VITRÉ (35038), LA CHAPELLE-JANSON (35062)

Département : MAYENNE (53), MAINE-ET-LOIRE (49), ORNE (61), MANCHE (50), ILLE-ET-VILAINE (35) Région : PAYS-DE-LA-LOIRE (52), BASSE-NORMANDIE (25), BRETAGNE (53)

Masse d'eau : LA MAYENNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'AISNE (GR0458). LA MAYENNE DEPUIS LA CONFLUENCE DE L'AISNE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIERES (GR0459), LA MAYENNE DEPUIS LA RETENUE DE SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIERES JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ERNEE (GR0460b), GR0460c, L'AISNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR0506), LA GOURBE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR0507), LA VEE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR0508), LA VARENNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'EGRENNE (GR0509), LA VARENNE DEPUIS LA CONFLUENCE DE L'EGRENNE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT FRAIMBAULT (GR0510), L'EGRENNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VARENNE (GR0511), LA COLMONT DEPUIS HEUSSE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT FRAIMBAULT (GR0512), L'ARON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR0513), L'ERNEE DEPUIS SAINT-DENIS-DE-GASTINES JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR0514), LA JOUANNE ET SES AFFLUENTS DE LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE RUISSEAU DES DEUX EVAILLES (GR0515), LA JOUANNE DEPUIS LA CONFLUENCE DU RUISSEAU DES DEUX EVAILLES JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR0516), LE VICOIN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA

MAYENNE (GR0517), L'OUETTE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR0518), LA SUINE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1043), LA BEUVRIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1048), LA BACONNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1102), LES GRANDES VALLEES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1120), LE ROUILLARD ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1135), LE BERON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1136), LE SOUVERON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1147), LE MOULINET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1152), LE PONT PERDREAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1163), LA CHARDONNIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1167). L'OLIVEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1174), LE PONT MANCEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1184), LE BRAULT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1199), LE MOYETTE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1277), LE QUARTIER ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1286), LE FOIREUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ERNEE (GR1289), LE FRESNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1292), L'OUVRAIN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1294), LE CORMIER ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ERNEE (GR1299), LE GASTARD ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1300), LA JARRIAIS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA JOUANNE (GR1302), LE VILLENEUVE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ERNEE (GR1311), LES HAIES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1318), LE VAUMORIN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ERNEE (GR1320), L'ANXURE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1331), LE MONTGUERET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ERNEE (GR1335), LA PERCHE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ERNEE (GR1352), LE FONTAINE DANIEL ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1354), L'OSCENSE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ERNEE (GR1359), LE ROLLON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ERNEE (GR1361), L'OLLON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1368), LE MARETRE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA COLMONT (GR1373), LE BOIS BERANGER ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ERNEE (GR1375), LES MESSENDIERES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA COLMONT (GR1376), LE PIGRAY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1377), LA TURLIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA COLMONT (GR1382), LE GUIN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VARENNE (GR1386), LA GAUBERDIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA COLMONT (GR1388), LE BURON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VARENNE (GR1392), LE VIENNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1393). LE BAILLEUL ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA COLMONT (GR1397), L'AVERSALE ET SES

AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VARENNE (GR1407), LE LASSAY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1409), LE FROULAY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VARENNE (GR1410), L'OURDE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA COLMONT (GR1416), L'ANGLAINE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1419), LA DOUARDIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1420), L'ORTEL ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1423), LA PISSE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VARENNE (GR1425), LE LONGUEVES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA COLMONT (GR1426), LE MENIL ROULLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1433), LES VALLEES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE (GR1434), L'ERNEE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SAINT-DENIS-DE-GASTINES (GR1591), LA COLMONT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A HEUSSE (GR1595), Socle du bassin versant de la Seulles et de l'Orne (HG502), Socle du bassin versant de la Douve et de la Vire (HG503), Socle du bassin versant de la Sélune (HG504), Socle du bassin versant de la Sée (HG505), Vilaine (GG015), Couesnon (GG016), Mayenne (GG018), Sarthe Amont (GG019), Sarthe Aval (GG020), Oudon (GG021), Mayenne (GG018), ETANG DE BEAUCOUDRAY (GL116), RETENUE DE SAINT FRAIMBAULT (GL117)

Permalien: https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/rapport-annuel-d-activites-2015-de-la-cle-du-sage-mayenne0

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

